

**Préfet M. Joël Mathurin**  
**Cabinet du Préfet de la Nièvre**  
**40, rue de la Préfecture**  
**58026 NEVERS CEDEX**  
**Courriel : [courrier@nievre.pref.gouv.fr](mailto:courrier@nievre.pref.gouv.fr)**



Monsieur le Préfet,

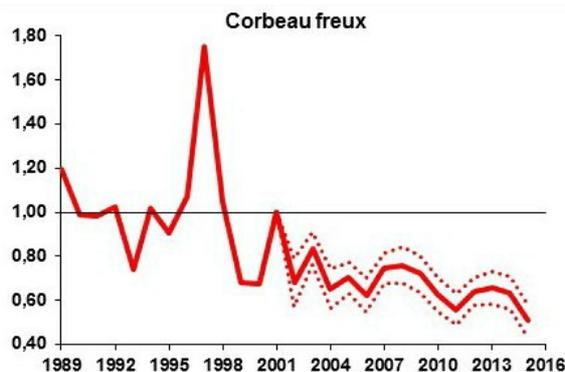
Nous vous écrivons au sujet de la battue aux corbeaux freux organisée le long de la N7, très précisément entre les communes de Saint-Pierre-le-Moûtier, Tresnay et Chantenay-Saint-Imbert. Elle s'est déroulée le mercredi 2 mai, de 8 h à 12 h pour la section allant de Chantenay-Saint-Imbert (au niveau de la D195) à Tresnay, et de 13 h 30 à 17 h pour la section allant de la sortie de Saint-Pierre-le-Moûtier à Saint-Imbert (au niveau de la station Total).

Notre association a pour objet la protection de toute espèce d'oiseau sauvage ou domestique. La protection des oiseaux vise à lutter contre leur maltraitance et à protéger l'écosystème et l'environnement des espèces sauvages.

C'est très grave les oiseaux disparaissent à une vitesse incroyable, une accélération. Vous trouverez ci-joint les documents le démontrant :

- Les graines traitées aux néonicotinoïdes dangereuses pour tous les oiseaux granivores  
<http://nalo28.pagesperso-orange.fr/NALO/graines-traitees-aux-neonicotinoides-seraient-dangereuses-oiseaux-pigeons.pdf>
- Muséum national d'histoire naturelle : le printemps 2018 va être silencieux  
<http://nalo28.pagesperso-orange.fr/NALO/museum-21-03-2018.pdf>
- France Culture du 20/03/2018 vers des printemps de plus en plus silencieux  
<http://nalo28.pagesperso-orange.fr/NALO/disparition-oiseaux-france-culture-20-03-2018.pdf>
- Science et Avenir du 20/03/2018 les oiseaux des campagnes en déclin vertigineux  
<http://nalo28.pagesperso-orange.fr/NALO/oiseaux-campagnes-declin-sciencesetavenir-20-03-2018.pdf>
- Les oiseaux disparaissent des campagnes françaises à une « vitesse vertigineuse »  
<http://nalo28.pagesperso-orange.fr/NALO/oiseaux-disparaissent-campagnes-francaises-le-monde-20-03-2018.pdf>

C'est aussi valable pour la principale espèce qui est tuée, à savoir le corbeau freux. Les effectifs de corbeaux freux diminuent en France ainsi une diminution de 46 % depuis 1989, 25 % depuis 2001 et 19 % les dix dernières années.



## LE CORBEAU FREUX

Les corvidés comme la corneille noire et le corbeau freux sont des espèces super-généralistes pour leur nourriture puisqu'elles sont végétariennes, carnivores et charognardes. Le corbeau freux, dans son alimentation végétarienne, consomme des graines de toutes sortes, où cependant les céréales dominent ; il se nourrit aussi de noix et de glands, à moindre échelle de fruits comme les cerises, les prunes et les baies sauvages. Ce qui explique qu'il arrive à survivre à l'extinction massive de l'avifaune. Mais il est tué massivement par les agriculteurs et les chasseurs avec l'aide des pouvoirs publics en zone rurale. L'étalement urbain (propension des agglomérations à croître : d'après les bases du ministère de l'Agriculture, l'artificialisation des sols à augmenté de 20% entre 1992 et 2004, soit 690.000 hectares), la disparition des corbeautières naturelles comme les platanes coupés, la réduction de la quantité de nourriture disponible due à la disparition des animaux sauvages comme les invertébrés poussent les corbeaux freux à venir s'installer en zone urbaines proches des campagnes, sources de nourriture. Ils se reproduisent au printemps en ville dans les arbres adaptés encore existants et trouvent leur nourriture dans la campagne proche tout en la complétant par ce qu'ils trouvent en ville. Ils fuient donc la campagne dont les ressources sont devenues insuffisantes à leur survie.

Le rapport de présentation du projet affirme que les corbeaux freux doivent être tués pour raison de sécurité publique. En effet les corbeaux freux nichent sur les arbres d'alignement et leur présence entraînerait des « chutes de branches sur les routes dues à la présence de nids, fientes rendant la chaussée glissante et problèmes de salubrité publique... ». La responsabilité du département risquerait

dans ces conditions d'être engagée sur la base d'un défaut d'entretien normal. Comme solution alternative à la destruction, le rapport soutient que le département de la Nièvre ne peut se payer un élagage annuel répétitif des arbres en cause, et que les autres méthodes d'effarouchement sont inefficaces dans ce cas.

On propose donc de tuer tous les corbeaux nichant sur les arbres sans toucher aux arbres. Comme ces arbres sont un véritable « atire corbeaux freux » à cause de leur caractéristiques, il est certain que l'année prochaine, et même dès la fin des campagnes de tirs, que d'autres corbeaux freux provenant du département ou d'ailleurs vont de nouveau s'y installer. La solution est donc stupide et inutile.

En ce qui concerne les risques routiers, il apparaît évident qu'ils proviennent bien plus d'un manque d'entretien des arbres d'alignement (grosses branches mortes restées sur des arbres âgés) que de la chute de branchettes tombées des nids. Pour la sécurité de tous, nous préconisons la taille raisonnée ou/et l'élagage des arbres en automne et au plus tard mi-février (ce qui permettrait le retrait des anciens nids). En effet, une fois les tirs effectués en pleine saison de reproduction, le risque de chute des nids ou de branches perdue : l'argument invoqué n'a donc rien de logique. En complément, invoquer des risques de glissades de véhicules à cause des fientes est juste ridicule.

Les dates d'intervention en pleine période de nidification ont des conséquences catastrophiques : à la suite des tirs nombre de jeunes meurent de faim et il n'est pas rare de voir les survivants abandonnés se jeter dans le vide avant de savoir voler. Le risque de collision avec les véhicules est alors réel sans parler du spectacle indigne de ces oiseaux agonisant au sol.

La destruction du corbeau freux est régie par la directive 2009/147/ce du parlement Européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages qui interdit la destruction en période de reproduction saufs dérogations, et par l'arrêté du 30 juin 2015 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées nuisibles. Sur l'arrêté du 30/06/2015 à la rubrique corbeaux freux et corneilles noires on lit :

Ils peuvent être détruits à tir entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars au plus tard. La période de destruction à tir peut être prolongée jusqu'au 10 juin lorsque **l'un au moins des intérêts mentionnés à l'article R. 427-6 du code de l'environnement est menacé** entre le 31 mars et le 10 juin et jusqu'au 31 juillet pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, sur autorisation individuelle délivrée par le préfet et **dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante**.

l'un au moins des intérêts mentionnés à l'article R. 427-6 du code de l'environnement pour les oiseaux :

- 1° Dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques ;
- 2° Pour assurer la protection de la flore et de la faune ;
- 3° Pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles ;

Ce qui reprend le texte de la directive oiseaux :

Directive européenne oiseaux 2009  
**s'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante**, pour les motifs ci après :  
- dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques,  
- dans l'intérêt de la sécurité aérienne,  
- pour prévenir les dommages importants aux cultures, au bétail, aux forêts, aux pêcheries et aux eaux,  
- pour la protection de la flore et de la faune;

Vous remarquerez la formule « s'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante » utilisée en droit européen et français. Or il existe une solution alternative à la destruction des corbeaux freux en période de reproduction, pérenne et satisfaisante. Elle est très simple à mettre en œuvre : l'élagage des arbres hors période de nidification. D'autre part il n'est pas démontré que ces oiseaux font courir un risque à la sécurité publique ; où sont les rapports d'accidents (nombre, date lieux et heures, plaintes des usagers) ? Nulle part car c'est un prétexte à massacre comme d'habitude en France. La gestion des oiseaux sauvages en complète disparition par les pouvoirs publics se résume à : PAN PAN PAN. Cette battue est donc illégale en violant le droit européen de la protection de la nature.

Mais de toute façon en France, on refuse d'appliquer les lois de protection des animaux sauvages. Alors à quoi bon polémiquer sur celles-ci.

On le sait, tous les oiseaux sont en train de disparaître à une vitesse importante car maintenant on parle de petites décennies d'agonie. Une nouvelle étude scientifique qui étudie les disparitions importantes d'insectes sur la Terre laisse les scientifiques stupéfaits, profondément troublés, potentiellement la plus grande menace existentielle jamais vue qui risquerait de provoquer l'effondrement total de l'écosystème. « Si nous perdons les insectes, alors tout va s'effondrer ... il y a eu une sorte de déclin horrible. » (Prof Dave Goulson, Université du Sussex). Selon la nouvelle étude, l'abondance des insectes a diminué de 75% au cours des 27 dernières années. (Caspar A. Hallmann, et al., Déclin de plus de 75 pour cent sur 27 ans de la biomasse totale d'insectes volants dans les aires protégées, PLOS, 18 octobre 2017).

Maintenant à la campagne vous n'entendez plus les oiseaux, fini. Si vous en entendez parfois dans un endroit, l'explication est très simple, un humain les nourrit. Voilà où on en est arrivé !

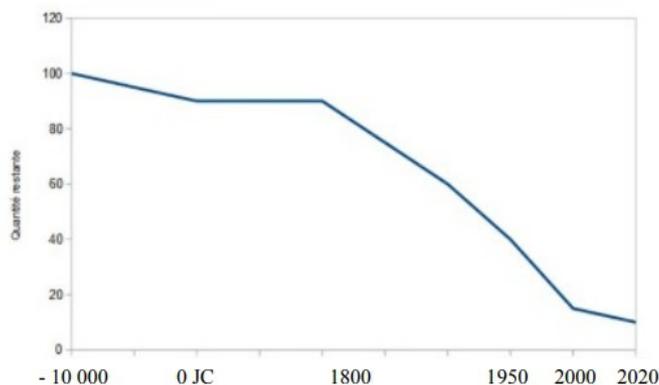
Pour toutes ses remarques nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de ne plus autoriser à l'avenir ce genre de battue en pensant aux enjeux énormes en cause. Les plantes deviennent de plus en plus malades, il faut de plus en plus traiter. Demandez-vous pourquoi. On se dirige maintenant rapidement vers de grandes famines si on ne fait rien. On est, vous êtes responsable d'arrêter cela. Et on ne l'arrêtera pas en tuant les oiseaux ! Les oiseaux n'ont pas disparu par magie, alors qui sont les responsables ?

## CHINE – OISEAUX ET FAMINES

La campagne contre les « quatre nuisibles » fut une campagne d'hygiène à grande échelle, instaurée par Mao Zedong, qui avait identifié la nécessité d'exterminer les moustiques, mouches, rats et moineaux. Les moineaux (principalement le Moineau friquet) avaient été inclus sur la liste parce qu'ils mangent les graines de céréales, privant la population majoritairement rurale du fruit de leur travail. Les masses populaires chinoises avaient été mobilisées pour éradiquer les oiseaux. Les citoyens avaient alors la consigne de faire du bruit (en frappant des pots et des casseroles ou des tambours) pour effrayer les oiseaux et les empêcher de se poser, les forçant ainsi à voler jusqu'à ce qu'ils tombent du ciel d'épuisement. Les nids furent démolis, les œufs cassés, et les oisillons tués. Les moineaux et autres oiseaux furent abattus dans le ciel, entraînant la quasi-disparition des oiseaux en Chine.

En avril 1960, les dirigeants chinois se rendirent compte que les moineaux ne mangeaient pas seulement les céréales, mais également une grande quantité d'insectes. Plutôt que d'être augmentés, les rendements de riz après la campagne ont sensiblement diminué. Mao a alors ordonné la fin de la campagne contre les moineaux, la remplaçant par la chasse aux punaises dans la campagne en cours contre les quatre nuisibles. Mais il était trop tard : en l'absence de moineaux pour les manger, les populations de criquets ont dangereusement augmenté dans le pays. Il en résulta une amplification des problèmes écologiques déjà causés par le Grand Bond en avant. Un tel déséquilibre écologique est mis en avant par certains pour expliquer la Grande Famine chinoise dans laquelle plus de 30 millions de personnes seraient mortes de faim.

Nombre d'êtres vivants (individus)



Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations distinguées.

Pascal Cousin, Président de l'association, le 04/05/2018

Adresse postale :

**NALO Nos Amis Les Oiseaux**

1 Germet - Langey 28220 Commune Nouvelle d'Arrou

Tel : 02 37 98 85 82

### Nuisibles

## Une opération d'élimination des corbeaux freux sera menée mercredi 2 mai le long de la N7

Publié le 29/04/2018 à 18h03

NEWS | ENVIRONNEMENT | CHASSE - PÊCHE



# Le massacre du mercredi 2 mai 2018 sur la RN7

02/05/2018 08:22





## Nature

# L'opération d'élimination des corbeaux freux a commencé sur la N7, entre Saint-Pierre-le-Moûtier et Tresnay

CHANTENAY-SAINT-IMBERT ENVIRONNEMENT

Publié le 03/05/2018 à 08h07



Les chasseurs se mettaient en ligne, pour deux séances de tir de quelques minutes, par site. © Daniel GOBEROT

Une opération d'élimination des corbeaux nichant dans les platanes bordant de part et d'autre la N7, entre Saint-Pierre-le-Moûtier et Tresnay, est menée mercredi 2 et jeudi 3 mai

Après deux années de pause, une nouvelle opération d'élimination des corbeaux freux nichant à l'aplomb de la N7, dans les platanes bordant la route entre Saint-Pierre-le-Moûtier et Tresnay, se déroule mercredi 2 et jeudi 3 mai.

Visant à réduire les nuisances provoquées par les corvidés (fientes, chutes de branches, dégâts annexes sur les cultures environnantes...), l'opération se déroule sous le contrôle de lieutenants de louveterie spécialement requis par le préfet (\*)

### Circulation arrêtée

Ce mercredi matin, moyennant un protocole de sécurité particulièrement rigoureux protégeant aussi bien la trentaine de chasseurs retenus pour l'opération que les nombreux usagers de la route, l'opération s'est répartie sur quatre secteurs (avec deux séquences de tirs chacune) entre Chantenay-Saint-Imbert et les limites de l'Allier. La circulation était complètement arrêtée pour deux phases de

quelques minutes seulement. Une phase pour le tir des corbeaux freux et une autre pour le ramassage des cadavres d'oiseaux, par les agents de la direction interdépartementale des routes (DIR) Centre-Est (\*). Les agents de la DIR assurant aussi les liaisons et l'organisation du trafic alterné.

Ce mercredi après-midi, l'opération s'est déplacée sur les secteurs de platanes de la déviation de Saint-Pierre-le-Moutier, avec la difficulté supplémentaire liée à ce secteur qui est à quatre voies au lieu de deux.

S'il est arrivé que des opposants à ce type d'opération viennent protester sur place, ça n'a pas été le cas ce mercredi. En revanche, plusieurs messages nous sont parvenus de militants pour la cause animale, exprimant leur rejet de cette opération. Si les chasseurs ont fait souvent mouche mercredi matin, en revanche les corbeaux freux étaient en présence sensiblement inférieure à certaines années. Ils étaient plus nombreux l'après-midi autour des platanes de la déviation de Saint-Pierre-le-Moûtier.

(\*). Qui organise l'opération pour le compte de l'État. C'est plus spécialement le centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Saint-Pierre-le-Moûtier qui la mène.

Jean-Michel Benet